

COMMUNE DE LEGNY

Conseil municipal du 16 novembre 2010

Le seize novembre deux mil dix à vingt heures, le Conseil municipal de LEGNY s'est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Madame S. JOVILLARD, Maire.

Etaient présents : Madame S.JOVILLARD, Messieurs M.VIEUX, J.PLASSE, O.MORIN, J.C.DELESTRA, Mesdames M.AIRAULT ? L.DUPORT

Absentes excusées : Mesdames SIMPSON ET CATALA (pouvoir)

Public présent : Mesdames MASSINI et S.MAYNAND

I RAPPORT DES DIFFERENTES COMMISSIONS

ASSAINISSEMENT (JC DELESTRA) : Intervention du SAVA pour redimensionner bacs de désablage en dessous de Margand et Chemin des Ecoliers. Raccordement des maisons du Pont Nizy en cours. Toujours en attente de la réception du chantier du hameau de Billy avec un problème d'écoulement des eaux pluviales depuis intervention de la SADE dans le chemin communal reliant les Brosses au Hameau de Billy. En attente également des conventions pour démarrage du chantier de raccordement des maisons Passage de la Pompe.

RESEAU EAU POTABLE (J.PLASSE) : rend compte du dernier conseil du syndicat tenu le 27 octobre confirmant l'augmentation du nombre de clients, l'installation des nouveaux compteurs de télérelevé et de précisions demandées par le bureau de contrôle sur le budget du syndicat. Signale aussi une fuite d'eau à Varina avec intervention de la SDEI.

CIMETIERE (J.PLASSE) : Fin de travaux de l'entreprise Berliet. Propose ajout de gravette autour du colombarium et d'un arbuste.

AGENDA 21 (J.PLASSE) : demande si le projet accessibilité des bâtiments publics et de la voirie peut être à nouveau conduit. Mme le Maire rappelle qu'elle a obligation depuis l'an passé de rendre le diagnostic, et le programme d'investissements pour les mises aux normes à la Sous-Préfecture d'ici la fin de l'année.

URBANISME / ECOLE (L.DUPORT)

Accord pour les permis déposés par Mr Horesny et Mr Jacome – Chemin de Tanay. Pour le permis déposé par la SCI Gaby, et pour la déclaration de travaux de Mr Rabatel Voie du Tacot. Informe que la DDT est sollicitée pour engager une réflexion sur l'implantation d'espaces de stationnement aux Ponts-Tarrets.

Rappelle la livraison de l'extension de l'école, la pose semaine 48 des garde-corps et le démarrage des travaux du bloc sanitaires et du local poubelles.

Informe du travail de mise aux normes des bâtiments publics en matière de sécurité incendie avec la réactualisation des installations aux dernières normes en vigueur, la formation au risque incendie mise en place à l'école. L'ensemble de ce travail s'appuyant sur les compétences d'un professionnel, exerçant par ailleurs au sein du SDIS.

Mme le Maire rend compte du dernier conseil d'école avec 82 enfants inscrits. La poursuite du projet citoyens dans le monde et de la consultation auprès des parents pour l'installation éventuelle en Wifi des nouvelles classes (cf compte-rendu conseil d'école en ligne).

VOIRIE / RESEAU PUBLIC ELECTRIQUE (M.VIEUX) : rend compte du dernier conseil du SYDER et de la nécessité de prendre une délibération sur les compétences confiées au SYDER. Informe de la présence d'un stagiaire, Théo Granados, habitant Légny et élève à la MFR de Chessy, aux côtés du cantonnier pendant 15 jours.

INFORMATIONS DIVERSES

CCPBO : Mme le Maire informe de l'état d'avancement du groupe de réflexion territoires en lien avec la réforme territoriale des collectivités locales et de la rencontre encourageante avec la Communauté de Communes Saône/Pierres Dorées qui parachève sa fusion avec la communauté de communes Monts d'Or /Azergues. Avec la mise en place de sous-groupes composés des maires des 3 communautés de communes sur les thèmes de l'identité, et des compétences.

RSO : Signale le cas de la commune de Chessy qui incite ses associations à trier davantage lors de leurs manifestations. Il est ainsi décidé à Légny, qu'un courrier sera dressé aux Pdts des associations pour leur demander de bien faire ce tri qui impacte directement le volume des bacs taxés par la RSO.

RECRUTEMENT SECRETAIRE MAIRIE : en cours, sous la coordination du Centre de gestion avec prochainement rencontre des candidats.

II Délibérations soumises au vote :

1. Finances : décision modificative concernant investissements : identification de l'ensemble du lot blocs sanitaires/local poubelles et désignation des entreprises mandatées : ADOPTION A L'UNANIMITE
2. RAMI : après la phase projet sur 2010, décision soumise au vote de poursuivre le RAMI et d'en assurer le portage pour les 4 prochaines années. ADOPTION A L'UNANIMITE SUR LE PORTAGE PAR LA COMMUNE DE LEGNY ET LA POURSUITE DU RAMI POUR LES 4 PROCHAINES ANNEES
3. Appartements communaux : réévaluation de 20 euros / mois pour les 2 appartements qui se libèrent et affectation des candidatures : après étude des candidatures, l'appartement communal situé Place du Bourg est affecté à Mme Janin et celui au dessus de la mairie à Mme Caramazana.
4. SYDER : élargissement des compétences confiées au SYDER.. ADOPTION A LA MAJORITE. ABSTENTION : 1 VOIX (MME AIRAULT)
5. Trésor Public : demande de la trésorerie au renoncement d'un montant dû de 2 euros pour 1 dossier et d'une pénalité de retard de 67 euros pour règlement taxe d'urbanisme pour 1 autre dossier : ADOPTION A L'UNANIMITE
6. Succession bail communal contracté avec Mr Vieux : après connaissance des candidats, il est décidé que la commune renonce à ce forfait de location de 150 euros annuel et n'affecte pas le champs à l'usage exclusif d'une personne. La société de chasse pourra y organiser son ball-trap annuel et il sera proposé à Jérôme Chalus prioritairement d'en récupérer le foin.

7. tarification spécifique cantine pour enfant suivant régime selon prescription médicale et apportant son repas : c'est un cas particulier qui impose que la décision soit prise d'un tarif éventuel spécifique. Le Conseil décide d'accorder la gratuité du service à cet enfant et de prendre une délibération dans ce sens pour tout enfant justifiant avec ordonnance médicale des contre-indications alimentaires imposant un régime spécial apporté par la famille.

ADOPTION A L'UNANIMITE.

QUESTIONS DIVERSES

Mme Airault demande pourquoi la convocation de la cérémonie du 11 novembre n'a pas été affichée à l'extérieur de la mairie. Mme le Maire précise qu'il a été décidé avec les anciens combattants d'une information boîte aux lettres et sur le site internet

Mme Airault demande comment ont été gérées les invitations lors de la venue des deux Ministres. Mme le Maire précise que la Commune n'a été en rien pilote de cette délégation coordonnée par la Préfecture de Lyon et le Conseil général du Rhône et qu'elle a été informée que 3 jours avant de cette venue. Et qu'elle a reçue l'autorisation de la Préfecture le jeudi, veille de la visite ministérielle, d'y associer les membres du Conseil.

Cérémonie des vœux : vendredi 7 janvier 2011